Le Point.fr - Publié le 14/12/2012 à 16:12 - Modifié le 15/01/2013 à 11:59

Carole Couvert : "Le modèle syndical arrive au bout de sa logique"

La secrétaire générale de la CFE-CGC veut s'inspirer des modèles suédois et allemand pour rénover le syndicalisme.

Carole Couvert © CFE-CGC

LE POINT.FR

Le Point.fr publie pendant trois semaines les bonnes feuilles du dernier livre de Thibault Lanxade, *Un patronat pour quoi faire (éd. Nuvis). En charge du Small Business Act au sein du Medef, ce chef d'entreprise a mené 13 entretiens avec des personnalités du monde de l'entreprise et du monde syndical, sur la rénovation des institutions de représentation patronale.**

Carole Couvert, secrétaire générale de la CFE-CGC, estime qu'il faut récompenser les salariés qui se syndiquent.

Thibault Lanxade : Est-ce que le paritarisme est en crise ?

Carole Couvert : Je vais élargir la question : c'est le syndicalisme qui est en crise, et quand je dis le syndicalisme, j'englobe les organisations patronales et les syndicats de salariés. Pour moi, le modèle syndical tel que nous l'avons connu depuis soixante ans arrive au bout de sa logique, il faut le rénover, le repenser. Il y a moins de 10 % de salariés syndiqués en France. Aujourd'hui, il n'y a aucune incitation, aucune plus-value pour un salarié à se syndiquer. A la fameuse " grande conférence sociale " de juillet 2012, je suis intervenue devant le Président de la République pour dire : " il faut se poser la question du dialogue social que l'on souhaite pour les dix ans à venir. Au-delà la constitutionnalisation du dialogue social, il faut se poser la question d'un modèle intermédiaire entre ce que fait l'Allemagne et ce que fait la Suède. " En France, il n'y a pas d'obligation d'adhérer. Nous avons essayé de porter lors des négociations sur la représentativité en 2008, le fait qu'il faudrait au moins que les négociations collectives ne bénéficient qu'aux adhérents des organisations syndicales, quel que soit le syndicat signataire. Sinon nous pourrions imaginer que les adhérents des organisations syndicales accèdent à des services à des conditions privilégiées. Exemple en Suède, seuls les adhérents des syndicats touchent l'assurance chômage, ce qui explique certainement leur taux de syndicalisation à 85%. Les salariés non syndiqués doivent cotiser individuellement donc avec des conditions moins avantageuses. Cela change la donne...

Pour moi, aujourd'hui, il y a une urgence : il faut redorer le syndicalisme dans son ensemble, lui

redonner ses lettres de noblesse. Un symptôme de cette faiblesse : les relations sociales sont très peu enseignées aux étudiants. Il faut faire un cursus RH pour avoir une idée de ce dont il s'agit. Au travers des médias, un jeune va avoir aujourd'hui une image très négative des syndicats, version " barbecue, merguez et défilés ". Une organisation comme la nôtre, qui est force de propositions, est méconnue. Pourtant, nous mettons au même niveau l'intérêt des salariés et celui des entreprises afin d'être dans une démarche durable et responsable.

Pour remédier à cette crise généralisée du dialogue social, j'ai proposé, durant la conférence sociale de juillet 2012, la création d'une " Fondation de l'Engagement Citoyen ". En partant d'un double constat. Nous avons un problème d'image (déjà évoqué plus haut) et nous avons un vieillissement de nos militants (la pyramide des âges est sans appel). Ce double postulat peut être étendu aux organisations patronales, aux partis politiques et aux associations. L'idée est donc de travailler ensemble sur la base du volontariat sur un triptyque : tout d'abord l'image de l'engagement au service du collectif pour donner envie à des jeunes ou moins jeunes de s'investir. Ensuite les parcours professionnels que nous pourrions offrir aux femmes et aux hommes qui s'engagent dans le syndicalisme, la politique ou une association. Et enfin, dernier axe de travail, comment assurer la reconversion de la personne à l'issue de son mandat et lui permettre de retourner en entreprise sur des fonctions plus classiques en optimisant les compétences acquises et les réseaux créés. C'est absolument indispensable pour ne pas se retrouver avec des organisations complètement sclérosées par des militants qui sont déconnectés de la réalité depuis trop longtemps. Cela permettrait d'assurer un brassage permanent. Aujourd'hui, les seules entreprises qui ont les moyens d'envoyer des militants participer au dialogue social de branche ou interprofessionnel sont les groupes du CAC40 et les entreprises publiques ou parapubliques.

Y a-t-il un problème de financement du dialogue social ?

Une entreprise qui a cinq salariés, dont un qui se découvre tout d'un coup une vocation syndicale, ne peut pas garder le salaire correspondant à sa charge, alors que
la personne n'est plus présente au sein de l'établissement. Aujourd'hui, les seules entreprises qui ont les moyens d'envoyer des militants participer au dialogue social de
branche ou interprofessionnel sont les groupes du CAC 40 et les entreprises publiques ou parapubliques. Ce faisant, elles font elles aussi un acte citoyen. Je tiens à
tirer la sonnette d'alarme ! Si nous continuons comme cela, le dialogue social ne va plus correspondre qu'à ces trois catégories d'entreprises et ne sera donc pas le reflet de l'ensemble de l'économie française, ce qui serait regrettable. C'est pour cela que la CFE-CGC propose le " contrat d'engagement social " afin de mutualiser le financement entre les entreprises, ce qui nous permettrait de faire émerger des talents au sein des TPE et des PME sans que le salaire de l'intéressé ne soit à la charge de l'entreprise d'origine.

Retrouvez la contribution de Gilles Babinet, ancien président du Conseil national du numérique.

**Un patronat pour quoi faire, treize regards croisés,* Thibault Lanxade, Nuvis, 19 euros

Consulter notre dossier : Un patronat pour quoi faire

À LIRE AUSSI

Cancer colorectal : un mois pour le dépister... à l'ancienne

Russie : une petite fille prise au piège dans une statue de glace

Le Zorro marocain contre la corruption enlève son masque

5 mars 2013 : les Bourses européennes euphoriques

Retraites : comment le gouvernement prépare un nouveau tour de vis